

Le milieu rural se serre les coudes

En zone rurale, commerçants, membres d'association mais aussi élus s'adaptent afin de faire face à la crise sanitaire qui frappe actuellement le pays.

Manuel Caillaud

Micheline sort de l'épicerie de son village, le cabas bien garni. « J'ai fait le plein. J'en ai pour ma semaine. » Habitée à sortir quotidiennement, cette retraitée a changé ses habitudes depuis l'instauration du confinement. Désormais, elle limite au maximum ses sorties et chacune d'elles est optimisée. Un comportement loin d'être isolé en milieu rural.

Des livraisons au domicile des clients

Afin de répondre au mieux à ces nouveaux comportements et aux besoins de la clientèle, mais aussi pour limiter au maximum la baisse d'activité, de nombreux commerçants et artisans ont adapté leurs services. À commencer par Pascal Le Hech, boucher-charcutier-traiteur à Pompadour, en Corrèze. Dès l'annonce des premières mesures de confinement, il a proposé des livraisons à domicile. « Les clients peuvent commander directement au magasin mais également sur Facebook, explique-t-il. La diversification, on l'avait déjà. En cette période,

il faut l'accentuer encore davantage. » Un artisan contraint de faire une croix sur une grande partie de son carnet de commandes en traiteur en raison de l'annulation de tous les événements, et qui réalise actuellement en moyenne 20 % de son chiffre d'affaires habituel en semaine et « jusqu'à 70-80 % samedi dernier ».

Au-delà des livraisons, Pascal Le Hech et son équipe ont également mis l'accent sur les plats cuisinés. « On le faisait déjà

avant, mais on essaie de pousser là-dessus. On propose une quarantaine de plats en portions individuelles. C'est assez pratique. On en vend de plus en plus. Cela permet aux clients de faire leurs réserves. » Car il constate depuis plusieurs jours que la majorité de ses clients se déplace moins, environ deux fois par semaine, mais achète pour plusieurs jours.

Cette question des repas ne concerne pas uniquement les bouchers-charcutiers-traiteurs. A quelques kilomètres à l'est de Pompadour, toujours en Corrèze, à Vigeois, l'association Aïdah (association intercommunale d'intervention au domicile des aînés et des personnes handicapées), spécialisée dans le portage de repas à domicile, connaît aussi une hausse d'activité depuis le 16 mars dernier. « Environ 10 % », indique Sandra Labonne, secrétaire et livreuse au sein de l'association qui distribue chaque jour une centaine

de repas sur trois cantons corréziens. « Les gens font appel à nous car ils ne peuvent pas sortir. » Malgré ce nombre croissant de clients et les « tournées rallongées », les trois salariés de la structure ont pour l'instant conservé les mêmes horaires. Mais ils n'écartent pas la possibilité « d'embaucher plus tôt » si la demande continue de croître.

Des appels quotidiens aux personnes isolées

Depuis l'instauration du confinement, commerçants, membres d'associations, personnels de santé se retrouvent en première ligne afin de répondre aux besoins de la population. Tout comme les élus. Dans de nombreuses petites communes, les maires, adjoints et conseillers municipaux apportent leur aide à des adminis-

trés souvent fragiles.

Exemple à La Croisille-sur-Briance. Depuis plusieurs jours, les élus de cette commune de 700 habitants, nichée au pied du Mont-Gargan, au sud-est de la Haute-Vienne appellent quotidiennement les personnes âgées et isolées.

« C'est important d'avoir ce contact »

« On en a listé une quarantaine », précise le maire, Jean-Gérard Didierre. « On a une commune très grande : elle fait 42 km², il y a des villages disséminés un peu partout. C'est important d'avoir un contact avec ces personnes. On leur demande tout d'abord comment ils vont et surtout s'ils ont besoin de courses, de médicaments. On a passé un accord avec la pharmacie et la supérette du village. On collecte les demandes et on transmet aux commerçants qui les livrent ensuite. » Une solidarité indispensable pour faire face à l'épidémie. Peut-être encore plus en zone rurale. ■

Des consignes plutôt respectées

Les zones rurales n'échappent pas aux contrôles des forces de l'ordre depuis le début de la période de confinement. Jusqu'à présent, les consignes ont globalement été respectées dans les campagnes auvergnates et limousines. Dans ces zones, la majorité des infractions constatées concernaient des « déplacements interdits » : plusieurs personnes ont en effet été verbalisées après avoir pris leur véhicule pour aller se promener (notamment autour des plans d'eau ou lacs) ou faire du sport.



PLATS CUISINÉS. Pascal Le Hech, boucher-charcutier-traiteur à Pompadour (Corrèze), propose une quarantaine de plats en parts individuelles. PHOTO D'ARCHIVES LA MONTAGNE